

# Procédure d'affiliation à la FFR

## Licence rugby

---

Merci de lire toutes les étapes afin de ne rien oublier lorsque vous faites une licence

Quand une demande d'affiliation est faite en votre nom un mail vous est envoyé à l'adresse que vous avez fournie auprès de la structure demandant votre affiliation.

Ce mail contient votre **identifiant** ainsi que votre **mot de passe** pour vous connecter à <https://ovale2.ffr.fr/>.

*En cas de non réception du mail, vérifiez que l'e-mail n'est pas localisé dans « les spams » ou « les indésirables »*

Exemple du mail reçu :



## Demande d'affiliation à la F.F.R.

Madame, Monsieur,

Vous recevez ce courriel car l'association A S BAGES RUGBY a demandé l'affiliation à la Fédération française de rugby (F.F.R.) de la personne suivante :

**SOYAUX ELYA**  
**Né(e) le 10/10/1995**  
**Nationalité: France**

La personne objet de la demande est identifiée comme un nouvel affilié, n'ayant jamais eu de licence à la FFR. Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à contacter le club qui a demandé l'affiliation pour corriger le nom, le prénom, la date de naissance, ou lui fournir le n° d'affiliation si vous le connaissez, et relancer une procédure d'affiliation à la FFR avec les bons éléments.

Afin de compléter la demande, veuillez trouver ci-dessous vos identifiants de connexion à Oval-e :

Adresse Oval-e : <https://oval-e.ffr.fr/Affilies/DemandeAffiliation/Index/2026877>  
Identifiant : **1995102330224**  
Mot de passe: **WF7Mqpaf\_-**

La demande d'affiliation porte sur les types de licences suivantes:

Licence de joueur: Compétition  
Licence éducateur / entraîneur : Non  
Licence arbitre : Non  
Licence dirigeant : Non  
Licence représentant fédéral : Non

Afin que l'association demandeuse puisse soumettre l'affiliation à la F.F.R., vous devez :

- contrôler et mettre à jour les informations personnelles ;
- prendre connaissance des informations liées à l'assurance et aux précautions relatives à la pratique du rugby (ETAPE 3 du formulaire en ligne) ;
- imprimer le modèle de certificat médical et le faire signer par un médecin (ce modèle n'apparaîtra dans le bandeau blanc, en bas du formulaire, qu'une fois l'ETAPE 3 entièrement validée) ;
- fournir les pièces demandées et compléter les champs obligatoires (marqués d'un astérisque) ;

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général.

Cliquez sur le lien du mail, puis insérer votre identifiant et mot passe fournit dans ce dernier.

Vous serez redirigé directement vers votre demande d'affiliation

S'il s'agit de votre première affiliation au sein de la Fédération Française de Rugby, ou que votre dernière affiliation date d'avant la saison 2004/2005 un pop-up va apparaître

Cliquez sur « Je n'ai jamais été affilié ».

Vous certifiez sur l'honneur n'avoir jamais été affilié à la Fédération Française de Rugby ?

TOUTE LA DEMANDE D'AFFILIATION | LIGUE COURSE FFR | DOSSIER : 2024006751140

Par la suite, il vous faudra compléter les différentes étapes du formulaire

## ETAPE 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES

**Informations sur le licencié**

NOM DE NAISSANCE \* BERLIOZ

NOM D'USAGE

PRÉNOM \* HECTOR

PRÉNOM 2

PRÉNOM 3

SEXE \* Masculin

NATIONALITÉ \* France

DATE NAISSANCE \* 11/12/2003

PAYS INSEE DE NAISSANCE \* FRANCE

VILLE DE NAISSANCE \* LA COTE ST ANDRE

DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE \* ISERE

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL

TÉLÉPHONE PORTABLE

TÉLÉPHONE DOMICILE

LISTE ROUGE \* Oui

EMAIL \* symphonie.fantastique@ffr.fr

CONFIRMER EMAIL \* symphonie.fantastique@ffr.fr

Les communes sont référencées selon le Code Officiel Géographique de l'Insee. Différent du code postal, il commence néanmoins comme celui ci par les 2 (ou 3 pour les DOM-TOM) chiffres du département.

Saisir en lettres le nom du département de résidence. En cas de non résident français, saisissez "Hors France".

### ETAPE 1 : Compléter vos informations personnelles

Les champs "Pays Insee de Naissance", Ville de Naissance, Département de Résidence sont normalisés sur le Code Géographique Officiel. Pour saisir une valeur, taper une partie du nom **en lettres** (au moins trois lettres) et sélectionnez la valeur attendue dans la liste réduite qui s'affiche ("autocomplétion").

Le champ "Commune de Naissance" est en saisie libre si le Pays de Naissance est différent de la France.

Pour les noms de communes intégrant "Saint" ou Sainte", saisit st ou ste.

Les autres éléments de l'étape 1 sont aussi à compléter :

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL	<input type="text"/>
TÉLÉPHONE PORTABLE	<input type="text"/>
TÉLÉPHONE DOMICILE	<input type="text"/>
LISTE ROUGE *	<input type="text" value="Oui"/>
EMAIL *	<input type="text" value="symphonie.fantastique@fffr.fr"/>
CONFIRMER EMAIL *	<input type="text" value="symphonie.fantastique@fffr.fr"/>
<hr/>	
<b>Tuteurs légaux</b> <span style="float: right;">^</span>	
TUTEUR #1 *	<input type="text" value="berlioz"/> <input type="text" value="Louis"/> <input type="text" value="Pere"/>
TUTEUR #2	<input type="text" value="berlioz"/> <input type="text" value="Louis"/> <input type="text" value="Pere"/>
<input type="button" value="RETIRER LE TUTEUR"/>	
<input type="button" value="AJOUTER UN TUTEUR"/>	
<b>Adresse du licencié</b> <span style="float: right;">^</span>	

## ETAPE 2 : Vérifier la licence demandée

Dans le cas présent la licence demandée est une licence "Joueur compétition"

➔ Si ce n'est pas la bonne licence, ne plus rien faire et demander une modification au club

## ETAPE 2 : SELECTIONNER LES LICENCES DÉSIRÉES

<input type="button" value="LICENCE *"/>	<b>Licence de joueur</b> <span style="float: right;">^</span>
JOUEUR SOUS CONTRAT 1DF	<input type="text" value="Compétition"/> <input type="text" value="Non"/>
LICENCE EDUCATEUR / ENTRAINEUR *	<b>Licence éducateur / entraîneur</b> <span style="float: right;">^</span>
	<input type="text" value="Non"/>
LICENCE ARBITRE *	<b>Licence arbitre</b> <span style="float: right;">^</span>
	<input type="text" value="Non"/>
LICENCE REPRÉSENTANT FÉDÉRAL *	<b>Licence représentant fédéral</b> <span style="float: right;">^</span>
	<input type="text" value="Non"/>
LICENCE DIRIGEANT *	<b>Licence dirigeant</b> <span style="float: right;">^</span>
	<input type="text" value="Non"/>

### ETAPE 3 : Valider les mentions légales et assurances

- Uniquement pour les joueurs compétitions de + 16 ans information sur la mobilité internationale

Tout joueur mutant d'une association membre de World Rugby vers une autre association membre de World Rugby doit fournir une lettre de sortie émanant de sa fédération d'origine (cf. Règlements de World Rugby et Règlements Généraux de la F.F.R.).

Ce document – clearance/lettre de sortie – est actuellement demandé pour toute personne non licenciée à la F.F.R. la saison dernière, même si elle n'était pas titulaire d'une licence auprès d'une autre fédération membre de World Rugby.

#### ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

##### Informations relatives à une mobilité internationale.

J'atteste sur l'honneur que je n'étais pas licencié(e) au sein d'une Fédération membre de World Rugby, autre que la FFR, lors de la saison en cours ou précédente :

Option 1 : Oui

Option 2 : Non

Si la personne choisit l'option 1, elle devra obligatoirement insérer un document dans l'encadré « *lettre de sortie de la Fédération d'origine* » dédié à cet effet, situé au niveau de l'étape 4.

Lettre de sortie de la Fédération  
d'origine \*

Sélectionner...

La demande de licence sera alors examinée par la F.F.R.

#### Pour tous :

- Cocher la case "***J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR***" après avoir lu les informations qui la précède.
- Cocher la case "***Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par ma Ligue Régionale et par mon club***" après avoir lu les informations sous cette dernière.
- **Traitement des données personnelles** : Cliquez sur la case : **Consulter et valider vos choix de traitement des données personnelles**

### Traitement des données personnelles.

**CONSULTER ET VALIDER VOS CHOIX DE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES \***

À la suite, une fenêtre va s'ouvrir : lire les différentes informations puis aller en bas du document.

Il vous faudra certifier d'avoir pris connaissance, compris et accepté les informations ainsi que d'autoriser ou non l'utilisation de vos données personnelles

Une fois les informations complétées cliquez sur "**VALIDER**", il vous sera toujours possible par la suite de modifier les informations sur l'utilisation de vos données personnelles.

## Traitement des données personnelles



- Permettre la réalisation d'enquêtes destinées à l'amélioration de la protection de l'intégrité des pratiquants;
- Opérer les croisements de données prévus ou autorisés par la loi pour le contrôle d'une interdiction légale, en vue de la mise en œuvre d'une éventuelle procédure de sanction (ex. : article L. 131-16-1 et R. 131-37 et suivants du code du sport);
- Vous communiquer des offres promotionnelles et commerciales de la FFR;
- Vous communiquer des offres promotionnelles et commerciales de partenaires de la FFR, dont le GIP #FRANCE 2023 chargé de l'organisation de la coupe du monde 2023 en France;
- Vous adresser des actualités sur la pratique du rugby et les équipes de France;
- Vous adresser des actualités relatives à la coupe du monde 2023 organisée en France;
- Réaliser (de manière anonyme) des statistiques sur l'activité des Sites pour permettre de mesurer notamment la satisfaction et la qualité de services et permettre ainsi l'amélioration et l'optimisation des Sites;
- Vous faciliter l'utilisation des Sites et personnaliser votre expérience selon vos intérêts et besoins;
- Vous proposer des contenus publicitaires adaptés à votre profil de consommation.

La Charte de protection des données à caractère personnel, disponible au lien ci-après, a pour objet de vous exposer de façon exhaustive quelles sont les données à caractère personnel permettant de vous identifier directement ou indirectement susceptibles d'être recueillies via la plateforme Oval-e, ainsi que l'usage qui peut en être fait, la protection de ces données et les droits que vous avez sur ces données :

[Charte de protection des données à caractère personnel.](#)

Je certifie avoir pris connaissance, compris et accepté l'ensemble des dispositions de la Charte de protection des données à caractère personnel consultable au lien ci-dessus.

J'autorise la FFR à utiliser mes données personnelles (e-mail, adresse postale) à des fins promotionnelles ou commerciales pour ses propres activités (promotion des événements organisés par la FFR, billetterie, produits dérivés)

Oui  Non

J'autorise par ailleurs la FFR

- à utiliser mes données personnelles (e-mail, adresse postale) à des fins promotionnelles ou commerciales au nom de ses partenaires ou fournisseurs officiels, sans cession des données à ces tiers

et

- à transmettre certaines de mes données personnelles (nom, prénom, e-mail, adresse postale) à des tiers, et notamment ses partenaires et fournisseurs officiels, à des fins commerciales, associatives ou humanitaires

Oui  Non

ANNULER

VALIDER

- **Informations relatives aux assurances** : Cliquez sur la case : **Consulter et valider le contrat d'assurance et les options**

### Traitement des données personnelles.

J'ai certifié avoir pris connaissance, compris et accepté les déclarations de Traitement des Données Personnelles mis en œuvre pour mon affiliation à la Fédération Française de Rugby.

J'autorise la FFR à utiliser mes données personnelles (e-mail, adresse postale) à des fins promotionnelles ou commerciales pour ses propres activités (promotion des événements organisés par la FFR, billetterie, produits dérivés)

Oui  Non

J'autorise par ailleurs la FFR

- à utiliser mes données personnelles (e-mail, adresse postale) à des fins promotionnelles ou commerciales au nom de ses partenaires ou fournisseurs officiels, sans cession des données à ces tiers

et

- à transmettre certaines de mes données personnelles (nom, prénom, e-mail, adresse postale) à des tiers, et notamment ses partenaires et fournisseurs officiels, à des fins commerciales, associatives ou humanitaires

Oui  Non

A la suite une fenêtre va s'ouvrir, lire les différentes informations.

## Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

**CONSULTER ET VALIDER LE CONTRAT D'ASSURANCE ET LES OPTIONS \***

Descendre en bas du document pour reconnaître avoir pris connaissance des informations et de sélectionner si vous souhaitez souscrire à des garanties complémentaires (OPTION 1) ou si vous ne le souhaitez pas (OPTION 2) ou si vous ne souhaitez aucune garantie de la part de la FFR (OPTION 3)

**Option 1 :** Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes → **Le joueur souhaite plus de garantie en cas d'accident sur le terrain. Le joueur doit remplir le document « Demande d'adhésion nominative accident corporel » situé en bas de page. Il doit payer un surplus d'assurance et renvoyer le document complété avec le règlement à CGA Rugby**

**Option 2 :** Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause → **Le joueur souscrit aux garanties légales comprises dans la licence FFR. Il n'a rien à faire.**

**Option 3 :** Je refuse d'adhérer au contrat collectif d'assurance de personnes souscrit par la FFR et décide de souscrire des garanties d'assurance de personnes auprès de l'assureur de mon choix. Dans ce cadre, je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 222-2 des Règlements Généraux de la FFR qui prévoient notamment que :

les garanties ainsi souscrites doivent être au moins équivalentes à celles offertes par le contrat collectif d'assurance de personnes souscrit par la FFR ;

l'obligation de transmettre les éléments listés au dit article à la FFR (dajc@ffr.fr) pour lui permettre de constater le respect de cette obligation.

Dans l'attente de l'examen de mon dossier, je reconnais que je ne suis pas en mesure de bénéficier d'une licence. → **En application de l'article 222-2 des Règlements Généraux de la F.F.R., tout licencié a la possibilité de refuser d'adhérer au contrat d'assurance collectif souscrit par la F.F.R. lors de l'étape 3. Néanmoins, dans cette hypothèse, la délivrance de la licence est subordonnée à la réception d'un courrier de la personne concernée précisant :**

- Son refus exprès d'adhérer au contrat collectif d'assurance souscrit par la F.F.R. ;
- Qu'il a été valablement informé par la F.F.R., conformément aux textes en vigueur, de son intérêt à souscrire une assurance de personnes susceptible de couvrir les atteintes corporelles dont il peut être victime dans le cadre de sa pratique du rugby ;
- Que des garanties complémentaires ont été mises à sa disposition par la F.F.R.

**La personne qui souhaite refuser d'adhérer au contrat collectif doit également transmettre copie des conditions générales et particulières du contrat d'assurance de personnes dont il bénéficie dans le cadre de la pratique du rugby et à l'occasion des compétitions organisées par la F.F.R. pour lesquelles il souhaite être qualifié. Le montant des garanties fixées par son contrat devront être au moins égales à celles déterminées par la F.F.R, lesquelles figurent dans les documents disponibles au lien suivant :**

**<https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/assurance>**

Une fois les informations complétées cliquez sur "VALIDER"

## Assurances

Un organisme intervenant dans l'indemnisation des préjudices assurés vient en déduction de chacune des indemnités décrites ci-dessous.  
Vous êtes assuré lors d'un événement garanti en cas de : frais de soins, déficit fonctionnel permanent, décès.

Nature et limites de votre garantie Accident Corporels :

**Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation** : en complément des prestations fournies par les régimes sociaux obligatoires et s'il y a lieu, des régimes complémentaires et dans la limite des frais réels :

- **Assurés sociaux** : 150 % des tarifs conventionnés de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du remboursement.
- **Non assurés sociaux** : 200 % des tarifs conventionnés de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du remboursement.
- **Les frais de prothèse dentaire** sont limités à 500 € par dent fracturée avec un maximum de 2.500 € par accident.

### Décès

Les préjudices patrimoniaux des ayants droit de la victime sont limités de la façon suivante :

Résultant des blessures subies au cours d'une action de jeu lors d'un match amical ou d'une séance d'entraînement	Résultant d'un accident de trajet ou d'une quelconque autre cause survenant pendant un match amical ou une séance d'entraînement (malaise cardiaque, rupture d'anévrisme...)
300.000 € + 50 % par enfant à charge (minimum 50.000 €)	50.000 € (minimum 15.000 €)

Une franchise de 30 jours est applicable. La durée de la garantie est de 300 jours comptés à partir de la date du 1<sup>er</sup> arrêt de travail.

Option	Montant maximum journalier (€)	Prime T.T.C (€)
1	40	875
2	80	1500
3	160	2125

Un livret d'assurance établi par CGA Rugby est remis à chaque licencié de la Fédération Française de Rugby.  
Les inscriptions des garanties facultatives sont à adresser à CGA rugby. Pour tout renseignement appeler CGA Rugby au 01 42 12 26 42



**TERRITORIALITE : MONDE ENTIER !**  
Courtier Gestionnaire : Centre de Gestion Administratif Rugby 41207

ROMORANTIN CEDEX  
S.A au capital de 264.000 € Siret Paris B 490 527 199 N° ORIAS 07031094

Pour les opérations de courtage d'assurances, garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances.

### FIDELIA ASSISTANCE

Société anonyme au capital de 21.593.600 € entièrement libéré Entreprise régie par le Code des Assurances - R.C.S. Nanterre B 377 768 601

Siret 377.768.601.00041 - NAF 6512Z

27 quai Carnot 92210 SAINT-CLOUD

### GMF ASSURANCES

Société anonyme au capital de 181.385.440 € Entreprise

régie par le Code des Assurances

R.C.S. Paris B 398.972.901 NAF 6512Z

148 rue Anatole France 92597 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

## Assurances complémentaires

Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

ANNULER

VALIDER

## ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

### Assurances

Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

Option 3 : Je refuse d'adhérer au contrat collectif d'assurance de personnes souscrit par la FFR et décide de souscrire des garanties d'assurance de personnes auprès de l'assureur de mon choix. Dans ce cadre, je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 222-2 des Règlements Généraux de la FFR qui prévoient notamment que :

- les garanties ainsi souscrites doivent être au moins équivalentes à celles offertes par le contrat collectif d'assurance de personnes souscrit par la FFR ;
- l'obligation de transmettre les éléments listés au dit article à la FFR (dajc@ffr.fr) pour lui permettre de constater le respect de cette obligation.

Dans l'attente de l'examen de mon dossier, je reconnais que je ne suis pas en mesure de bénéficier d'une licence.

Si le/la licencié(e) décide de cocher l'option 3, et afin de répondre aux conditions qui y sont présentées, une case sera ouverte lors de l'étape 4 afin de permettre au licencié de joindre les pièces requises à l'article 222-2 des Règlements Généraux de la F.F.R. :

## ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Contrat assurance personnelle + lettre  
(cf. art 222) \*

Sélectionner...

Une fois l'étape 3 complétée le bandeau en bas de votre page passera en vert,



Vous avez bien complété l'étape 3, merci de déposer les pièces à joindre et d'enregistrer le dossier complet.

SAUVEGARDER LE BROUILLON

ENREGISTRER LE DOSSIER COMPLET

CERTIFICAT MÉDICAL

#### ETAPE 4 : Télécharger les pièces justificatives

A cette étape, il vous faudra insérer une **photo d'identité** (format .jpg ou .png de préférence)

Cliquez sur **SELECTIONNER** puis choisissez la photo souhaitée

Une fois la photo insérée, vous avez la possibilité de la tourner si cette dernière n'est pas dans le bon sens ou de la recadrer.

Insérez ensuite votre **justificatif d'identité** : carte d'identité recto verso ou livret de famille complet pour les enfants n'ayant pas de carte d'identité

Cliquez sur **SELECTIONNER** puis insérer le document d'identité souhaité

#### ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Diplôme(s) détenu(s)

DIPLÔME / CERTIFICAT	CODE	GROUPE	DERNIER RECYCLAGE EFFECTUÉ	DATE DE FIN DE VALIDITÉ
			Aucun enregistrement disponible.	

« 0 » 20 articles par page Aucun enregistrement à afficher.

Photo d'identité \*

Pièce à joindre au dossier (Identité)

Sélectionner...

Justificatif d'identité ou photocopie du passeport \*

Sélectionner...

Document libre(non obligatoire) : Cet ajout répond notamment à la problématique liée au dépôt de document recto/verso susceptible de poser certaines difficultés pour les utilisateurs

#### ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Document libre

Sélectionner...

Votre fichier doit faire 5 Mo maximum.

Depuis le 19 septembre 2023, le certificat médical n'est plus obligatoire pour les joueurs en rugby éducatif (école de rugby)

Après avoir complété le questionnaire de santé (situé en bas de page dans les documents annexes), les représentants légaux attestent sur l'honneur que leur enfant est apte à jouer.

La case certificat médical existe toujours, mais n'est plus obligatoire à compléter.

Questionnaire de santé ^

Rappel du code du sport et du code de la santé publique :

Pour les personnes majeures, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an est exigée tous les trois ans lorsque la licence ne permet pas la participation aux compétitions, quelle ne concerne pas une discipline à contrainte particulière et que la pratique sportive ne s'inscrit pas dans le cadre d'une prescription établie par un médecin traitant. Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif renseigne en revanche un questionnaire de santé dont il atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

Pour les personnes mineures, l'obtention ou le renouvellement d'une licence, permettant ou non de participer aux compétitions organisées par une fédération sportive, est subordonné à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale, sauf si la pratique s'inscrit dans le cadre d'une prescription établie par un médecin traitant, auquel cas la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an est exigée. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive.

Questionnaire de santé

J'atteste sur l'honneur être concerné par l'une des deux situations suivantes :

- (I) être en situation où un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de ma qualité de joueur de rugby loisir sans plaquages,
- (II) avoir renseigné le questionnaire de santé correspondant à cette situation - questionnaire disponible ci-dessous - et
- (III) avoir apporté à ce questionnaire des réponses négatives en toute bonne foi de sorte qu'il n'y pas lieu de procéder tout de même à un examen médical.

OU

- (I) être le représentant légal du demandeur,
- (II) que ce dernier est en situation où un certificat médical n'est pas exigé pour l'obtention ou le renouvellement de sa qualité de joueur de rugby loisir sans plaquages ou la pratique en école de rugby,
- (III) avoir renseigné, conjointement avec ce dernier, le questionnaire de santé correspondant à cette situation - questionnaire disponible ci-dessous - et
- (IV) avoir apporté à ce questionnaire des réponses négatives en toute bonne foi de sorte qu'il n'y pas lieu de procéder tout de même à un examen médical.

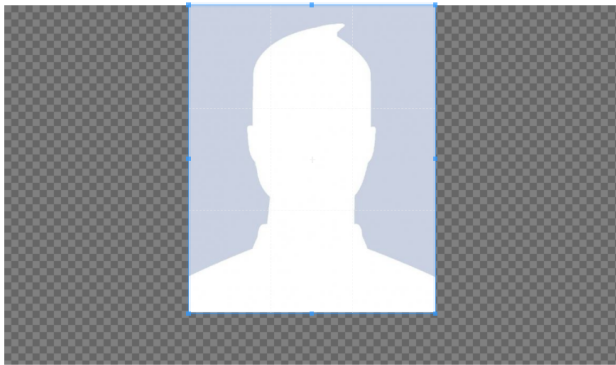
S'il vous manque certaines pièces justificatives, cliquez sur "**SAUVEGARDER LE BROUILLON**" le temps de les avoir pour compléter votre demande

Photo d'identité \*

Pièce à joindre au dossier (Identité) ^

Sélectionner...

Photoidentité\_21082013.jpg



Justificatif d'identité ou photocopie du passeport \*

Sélectionner...

Carte-IDENTITE.docx

Certificat Médical (formulaire papier) ^

Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau vert ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby \*

Sélectionner...

CERTIFICAT-MEDICAL.docx

Une fois votre demande complète avec toutes les pièces justificatives nécessaires cliquez sur "ENREGISTRER LE DOSSIER COMPLET"

**Vous avez bien complété l'étape 3, merci de déposer les pièces à joindre et d'enregistrer le dossier complet.**

SAUVEGARDER LE BROUILLON

ENREGISTRER LE DOSSIER COMPLET

CERTIFICAT MÉDICAL

**Votre demande est désormais en cours de traitement.**

Quand votre affiliation sera validée, un mail vous sera envoyé à l'adresse mail indiquée lors de votre demande d'affiliation.